

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Ethiopia, B.P.: 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321
Courriel: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
604^{ème} RÉUNION
ADDIS ABÉBA, ETHIOPIE
9 JUIN 2016

PSC/PR/BR.(DCIV)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 604^{ème} réunion, tenue le 9 juin 2016, a suivi une communication du Commissaire à la paix et à la sécurité sur la situation en Guinée Bissau. Le Conseil a également suivi les déclarations des Représentants du Sénégal, en sa qualité de pays africain membre du Conseil de sécurité des Nations unies, et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Le Conseil, rappelant ses prises de positions antérieures sur la situation en Guinée-Bissau, y compris le communiqué PSC/PR/COMM/2.(DLXXXVI), adopté lors de sa 586^{ème} réunion tenue le 31 mars 2016, à la suite de sa mission dans ce pays, du 16 au 21 mars 2016, a exprimé sa profonde préoccupation face aux derniers développements de la crise politique et institutionnelle en Guinée-Bissau. Le Conseil a noté, avec regret, que malgré les nombreux efforts de médiation déployés par la communauté internationale, en particulier l'UA, la CEDEAO, la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) et bien d'autres acteurs, les divergences se sont approfondies entre les principales autorités politiques du pays, en particulier entre la Président de la République et la direction du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC), suite à la dissolution du Gouvernement par décret présidentiel, le 12 mai 2016.

Le Conseil a souligné, avec une profonde préoccupation, que la crise politico-institutionnelle pourrait remettre en cause les acquis fragiles enregistrés par la Guinée-Bissau depuis les élections de 2014 sur la voie de la paix et de la stabilité, ainsi que les espoirs d'amélioration de la situation socio-économique suscités par les engagements financiers, à hauteur de 1,5 milliards de dollars, pris par les partenaires lors de la table ronde de Bruxelles, en mars 2015.

Le Conseil a lancé un appel au Président de la République pour promouvoir le respect de la constitution, et a réitéré la profonde conviction de l'UA que seul un dialogue authentique et inclusif, fondé sur le respect mutuel, permettra aux parties prenantes bissau-guinéennes de trouver une solution consensuelle à la crise que connaît leur pays et de créer les conditions nécessaires pour consolider la paix et la stabilité en Guinée Bissau. Le Conseil a exhorté l'ensemble des acteurs politiques bissau-guinéens à faire preuve de la plus grande retenue et à placer l'intérêt supérieur de leur pays au-dessus de toute considération personnelle ou partisane. A cet égard, le Conseil leur a demandé instamment d'œuvrer, activement et de bonne foi, avec l'appui des pays voisins, de la CEDEAO, de l'UA et du reste de la communauté internationale, à un dialogue inclusif, en vue de résoudre leurs différends politiques et de tout mettre en œuvre pour préserver les acquis sur la voie de la stabilité en Guinée-Bissau.

Le Conseil a pris note, avec satisfaction, du comportement exemplaire des forces armées bissau-guinéennes, qui, jusqu'ici, se sont abstenues de toute intervention dans la présente crise politico-institutionnelle. Le Conseil a encouragé les chefs militaires à continuer à rester en dehors des disputes politiques et à faire preuve de professionnalisme et de respect de

la constitution de leur pays. Le Conseil a, une fois de plus, souligné l'impérieuse nécessité de la réforme du secteur de la défense et de la sécurité pour assurer une paix durable et la stabilité en Guinée Bissau.

Le Conseil s'est félicité des efforts déployés par la CEDEAO, en particulier à travers l'action de son Président en exercice sortant, le Président Macky Sall du Sénégal, et de l'ancien Président Olusegun Obasanjo du Nigeria, en sa qualité d'Envoyé spécial de la CEDEAO. Le Conseil a pris note avec appréciation des initiatives prises lors de la 49^{ème} session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO, le 4 juin 2016, à Dakar, en particulier la décision de dépêcher incessamment à Bissau, une délégation de chefs d'État, composée du Sénégal, de la Guinée et de la Sierra Leone, pour rencontrer les parties prenantes bissau-guinéennes en vue d'aider à trouver une solution négociée à la crise. Le Conseil, reconnaissant, une fois encore, l'importance cruciale que revêt la présence de la Mission de la CEDEAO en Guinée Bissau (ECOMIB) dans la stabilisation du pays, s'est également félicité de la décision du Sommet de la CEDEAO de proroger le mandat de l'ECOMIB pour une période additionnelle de 12 mois. Le Conseil a également exprimé son appréciation à la CPLP pour ses efforts en faveur de la promotion de la paix et de la stabilité en Guinée Bissau.

Le Conseil a souligné la nécessité de mobiliser les ressources adéquates pour aider le peuple de la Guinée-Bissau à relever les défis majeurs auxquels il est confronté, en vue de parvenir à la restauration de la paix et de la stabilité, à travers notamment la réforme des secteurs de la défense, de la sécurité et de la justice, dans un contexte régional marqué par l'extrémisme violent et la criminalité transnationale organisée.

Le Conseil a réaffirmé la disponibilité de l'UA, en étroite coopération avec la CEDEAO et la CPLP, à soutenir le processus pour la réforme de la Constitution, en vue de clarifier, entre autres, les pouvoirs des organes souverains de l'État, afin de renforcer l'État de droit, la séparation des pouvoirs et de maintenir l'équilibre du système politique national, y compris la création d'une Cour constitutionnelle.

Le Conseil a convenu de rester activement saisi de la situation.